



Centre PMS Libre
34 rue Fr. Lebon - 1400 Nivelles
Tél : 067/ 21 44 22
nivelles@centrepms.be
www.centrepms.be

Année scolaire 2024-2025

*Aux parents des élèves nouvellement inscrits dans
l'établissement scolaire et aux élèves majeurs*

Madame, Monsieur, chers parents

Nous nous adressons à vous aujourd'hui pour vous informer des services offerts par le centre PMS libre de Nivelles, qui travaille en collaboration avec l'établissement scolaire de votre enfant.

L'équipe du centre Psycho-Médico-Social est composée de professionnels diplômés en psychologie, d'infirmiers, d'assistants sociaux, et de logopèdes tous soumis au secret professionnel.

L'action P.M.S. consiste à écouter, chercher à comprendre et mobiliser les ressources de l'enfant ou du jeune, ainsi que celles de son entourage (parents et enseignants). Nous accompagnons les enfants et les jeunes dans leur parcours scolaire par des interventions adaptées à chaque âge et aux différentes situations.

Dans notre travail avec les enfants, les jeunes, leurs parents et leurs enseignants, nous proposons :

- Une écoute attentive pour prévenir l'apparition de difficultés (scolaires, personnelles, relationnelles) et si ces difficultés surviennent - pour rechercher des solutions en vue d'une évolution positive de la situation ;
- Une aide dans le choix d'une orientation scolaire et professionnelle, ainsi que l'acquisition progressive d'une bonne connaissance de soi et des réalités ;
- Une action continue en vue de favoriser le développement de l'enfant ou du jeune.

Pour mieux connaître encore notre service, nous invitons à regarder la courte vidéo « **« Mais au fait, c'est quoi les CPMS ? »** » via le lien : <https://youtu.be/Fa0yzLh6XtU>.

Comme les écoles, les centres P.M.S. libres sont subventionnés par les pouvoirs publics, et nos prestations sont donc gratuites. Les avis que nous vous remettons, en toute indépendance, sont consultatifs. Les parents ou responsables gardent toujours leur liberté de décision.

Tout enfant ou jeune peut bénéficier des interventions du centre PMS dans l'école. Ces interventions ou actions peuvent se situer au niveau du groupe-classe ou au niveau de l'élève (en guidance individuelle).

Toutefois, vous pouvez à tout moment, refuser la guidance individuelle. Si tel était votre souhait, il suffirait de prendre contact avec Madame Anne Lauwaers, Directrice du Centre, qui vous ferait parvenir les documents spécifiques à remplir dans ce cas.

Nous attendons, Madame, Monsieur, l'avantage de vous rencontrer et vous exprimons le souhait d'un développement scolaire, relationnel et personnel harmonieux.

Pour le Centre PMS,

Anne LAUWAERS Directrice